



Dr Nathalie Jamet

L'EXAMEN SCANNER EN MEDECINE VETERINAIRE

Qu'est-ce qu'un examen scanner ?

L'examen scanner ou examen tomodensitométrie (TDM) est un examen d'imagerie médicale qui utilise les rayons X. Ces rayons sont émis par un tube qui tourne autour du patient, permettant d'obtenir des images en coupes ou en tranches successives.

En comparaison, la radiologie conventionnelle, qui utilise aussi les rayons X, donne une image en deux dimensions. Le scanner, qui fournit de nombreuses images en coupes pour une même région, permet donc de visualiser des éléments non visibles par radiologie conventionnelle.

Cette technologie, couplée à des traitements informatiques, permet également d'obtenir des reconstructions en trois dimensions, ce qui peut être très utile pour comprendre ou opérer des lésions complexes.

Quelles sont les régions anatomiques explorées par examen scanner ?

Toutes ! Les régions les plus souvent explorées sont les régions sur lesquelles la radiologie conventionnelle ou l'échographie donne peu d'information comme la tête ou la colonne vertébrale. Mais du fait de la plus grande précision apportée par le scanner, cette technique peut - dans certains cas - être préférable aux autres techniques d'imagerie pour d'autres régions anatomiques, comme par exemple l'exploration de lésions osseuses discrètes, l'exploration de masses, la délimitation de lésions profondes ou volumineuses, le bilan d'extension de lésions tumorales... Les indications et les limites de cet examen seront discutées selon chaque cas avec le vétérinaire.

Si toutes les régions anatomiques peuvent faire l'objet d'un examen scanner, un seul examen ne peut pas couvrir l'ensemble du corps d'un animal. Pour être plus précis, chaque examen sera ciblé sur la (ou les quelques) région(s) d'intérêt déterminées en fonction des symptômes et/ou des maladies suspectées de votre animal.

Comment se déroule un examen scanner ?

Pour que les images soient interprétables, il est impératif que l'animal soit complètement immobile tout au long de l'examen. Pour cette raison, tous les examens scanner sont réalisés sous anesthésie générale (cf. fiche sur l'anesthésie).

En vue de cette anesthésie, votre animal doit être à jeun le jour de l'examen (dernier repas la veille au soir vers 19-20h).

Un examen scanner classique se déroule de la façon suivante :

- consultation en début de matinée avec le vétérinaire pour prendre connaissance de l'historique médical de l'animal, et pour mieux cerner les attentes de l'examen (il est donc important de venir avec le dossier médical complet de votre animal)
- anesthésie de l'animal et réalisation de l'examen scanner
- surveillance du réveil anesthésique et analyse des images obtenues
- restitution de l'animal en milieu ou en fin d'après midi, lors d'un deuxième rendez-vous avec le vétérinaire qui vous explique et discute avec vous des résultats de l'examen.